

Vu pour être annexé à ma  
 lettre en date de ce jour,  
 Grenoble, le  
**03 AOUT 2016**  
 Pour le Préfet, par délégation  
 le Secrétaire Général  
**Patrick LAPOUZE**

Direction Départementale des Territoires  
 Service Aménagement Sud-Est (SASE/MIP)  
 17, bd Joseph Vallier - BP 45 - 38040 - Grenoble cedex 9  
 tel: 04.56.59.46.49

- Légende**
-  I4 Lignes Haute Tension
  -  PT2 Zone Spéciale de Dégagement H.maxi.Obstacles 75m
  -  AC1 Monument Historique
  -  AC1 Périmètre de Protection R:500m
  -  Int1 cimetière voisinage
  -  EL3 halage et marchepied
  -  A5 canalisation d'assainissement - zone de pose
  -  PT3 réseau téléphonique
  -  Transport de gaz
  -  Transport d'hydrocarbures
  -  Pour info : servitude de dégagement aéroportuaire du Versoud (PSA non approuvé)
  -  Limites communales

MODIFICATIONS		
date	code	nature
4.02.86		Mise à jour après publication du POS révisé
7.03.88		Mise à jour après approbation du POS révisé le 10.03.86 et pour le "Porter à la Connaissance" Z.I.R.S.T n°2
05.02.99		Mise à jour pour la révision n°2 du POS
08.06.03		Mise à jour pour la révision n°3 du PLU
07.06.16		Mise à jour pour la révision du PLU
Pour info		Ajout des canalisations de matière dangereuse "impactantes" SPMR B3 RG et GRTgaz DN150
PM1		Plan de Prévention du Risque Inondation (Arrêté préfectoral du 30.07.2007)
PM1		Plan d'Exposition aux Risques naturels, valant PPR (Arrêté préfectoral du 27.01.1989)
A5		Ajout servitude à la parcelle n°6-section AA (Arrêté préfectoral du 04.06.2014)
Int1		Ajout servitude autour du nouveau cimetière, rayon 100m

ECHELLE : 1/7500  
 MODIFIE LE : 27.05.2016

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal  
 en date du 21 mars 2017, approuvant la révision du Plan  
 Local d'Urbanisme.

Le Maire,  
  
 Pierre BEGUERY.

